Soyez bons pour les animaux

La Ligue Protectrice des Animaux du Nord vient de faire apposer sur quelques pylones de tramways et sur quelques becs de gaz des environs de la place Sébastopol, des plaques de fonte portant l'inscription suivante : « Soyez bon pour les animaux ».

Des rassemblements se forment autour de ces pancartes et le public commente favorablement l'initiative de la L. P. A. qui donnera d'ailleurs d'excellents résultats.

Ces inscriptions seront placées dans tous les endroits où la circulation des voitures est plus intense et plus pénible pour les chevaux et-cette invite cocher, cependant, à la fureur de certaine charretiers et provoquera universellement, de la pitié pour les animaux qui ne peuvent se plaindre.

Il est à souhaiter qu'on voit moins souvent la police appelée à sévir pour infractions à la loi Grammont et que les faits suivants ne se renouvellent plus : Mme Julie Dargon, 53 ans, ménagère, rue Desrousseaux, 2, pour se débarrasser d'un chien, jugea plus expéditif de le jeter par la fenêtre du premier étage.

La pauvre bête fut tuée sur le coup et l'agent René Legrand relevait par un membre de la L. P. A. a dressé contravention pour infraction à la loi Grammont.

C'est également sur la réquisition d'un commissaire-enquêteur de la L. P. A. que Mme Delbout, cour Sadoine, rue Monrouan, a été gratifiée d'une contravention pour mauvais traitements à des animaux domestiques, pour avoir jeté un chat vivant dans une fosse d'aisances.

Les mêmes plaintes du malheureux animal soulevèrent des protestations dans tout le quartier et le martyre du minet dura plus d'un jour ; il put être retiré de la fosse et fut recueilli par des personnes compatissantes.

Corsets de Toilette

sur mesure depuis 10 fr., fabriqués chez Mlles Assolignon, bandagistes, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, bientôt 5 bis, rue du Palais-Rihour, se recommandent pour leur coupe automatique et leur application élégante et parfaite. Personnel entièrement féminin. On se rend à domicile. Téléphone 26.35. 7190

AU SYNDICAT DE L'INDUSTRIE DU CUIR

Les membres du syndicat de l'industrie du cuir de le région du Nord ont tenu hier mercredi 19 juin, au Grand-Hôtel, rue Faidherbe, leur assemblée générale semestrielle sous la présidence de M. Rogis, président de cette association

Parmi les questions portées à l'ordre du jour figuraient celles relatives à la hausse constante des cuirs bruts et aux voies et moyens à employer pour remédier à la situation précaire dans laquelle se trouve depuis longtemps l'industrie du cuir par suite de cette hausse.

Voici la décision qui a été prise à ce sujet :

Les tanneurs, corroyeurs, fabricants de cuirs à semelles et à empeignes, de cuirs à courroies, de courroies et d'articles industriels de la région du Nord (Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne), réunis à Lille le mercredi 19 juin 1912 en assemblée générale;

Considérant la hausse constante qui sévit sur les cuirs bovis tant indigènes qu'exotiques ;

Considérant la disproportion qui existe entre le coût de la matière brute et celui de la matière fabriquée ;

Considérant l'augmentation progressive du coût de la main-d'œuvre ;

Considérant les charges toujours croissantes qui pèsent sur leur industrie comme sur toutes les autres ;

Considérant enfin la situation critique dans laquelle ils se trouvent ;

Décident qu'il y a lieu d'augmenter les prix de vente des cuirs fabriqués de toutes sortes, prennent l'engagement de faire la hausse progressivement, logiquement, selon les genres qu'ils fabriquent et demandent que le syndicat de l'industrie du cuir de la région de Nord fasse paraître une circulaire informant tous les employeurs du cuir des considérants ériés et de le décision prise.

Je ne fume que le NIL

LES MENSONGES D'UNE GAMINE VICIEUSE

Le 1er juin, nous avons relaté le pseudo-enlèvement dont s'était prétendue victime une fillette de 13 ans, Jeanne Hoylas, de Marcq-en-Barœul, qui était venue à Lille avec quatorze sous qui lui avaient été confiés pour acheter du tabac.

Elle raconta qu'un individu l'avait emmenée force, ce qui fut reconnu faux, tandis qu'elle avait attiré dans son escapade une petite voisine de quatre ans.

Cette fillette doit être atteinte de la manie du mensonge, car hier après-midi, vers cinq heures, elle raconta à Mme Mignot, 13, passage Sainte-Agnès, qu'un individu avait voulu abuser d'elle avec violences. Elle fut conduite au poste du 9e arrondissement, où elle fut reconnue par le commissaire, M. Moulins, qui était de permanence le 31 mai.

Elle fut à nouveau admonestée sévèrement par le magistrat, qui l'a renvoyée ensuite chez sa tante, Mme Gleyel, chemin de halage à Marcq-en-Barœul.

Au Palais

A coups de marteau

M. Houaix, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel à l'audience du 3 juillet, Julien Deschamps, 49 ans, rue de France, 87, à Roubaix, qui, le 21 avril porta des coups de marteau à Emile Depaepe.

Pour avoir volé

Hubert Lampe, 38 ans, rue Bernard, 17, à Roubaix, accusé d'avoir volé 15 francs à Arthur Lemaire, sera jugé à l'audience du 29 juin.

AMATEURS DE ROSIERS

Ces jours derniers, M. Cornelis, horticulteur, rue Nationale, constatait la disparition dans une des propriétés qu'il possède au Faubourg de Béthune, d'un certain nombre de rosiers. Il en avisa aussitôt la police et hier soir, après des recherches minutieuses, les agents Deepres et Lewillon ont réussi à pincer les voleurs, deux jeunes gens, Henri Eugène Leconte, 18 ans, rue Baudin, 53, et Lucien Ferret, 17 ans, rue Franklin, cour Franklin, 20. Ils ont passé des aveux et une grande partie de leur butin a été retrouvée.

COLONIES DE VACANCES « LA FEUILLE D'ETAIN »

L'œuvre des Colonies de Vacances adresse ses remerciements aux jeunes gens et aux jeunes filles qui ont bien voulu prêter leur concours pour la vente de la petite fleur bleue.

Elle remercie tout particulièrement l'Union des Etudiants de l'Etat qui, grâce à leur dévouement inlassable, ont contribué au succès de cette vente et exprime sa reconnaissance aux amis qui ont arboré pendant les fêtes de Lille la fleur bleue qui désormais sera l'emblème des amis de l'école laïque.

Le meilleur Traitement

Tous les malades atteints d'une affection des bronches accompagnée d'oppression nous sauront gré de leur recommander la Poudre Louis Legras, ce remède si simple et si efficace. La Poudre Louis Legras, qui ne présente aucun inconvénient, peut être employée même pour les enfants ; elle soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de vieilles bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée franco contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 7490

ROUBAIX

LA QUESTION SCOLAIRE ET LE PARTI RÉACTIONNAIRE

Le 13 courant, l'association des pères de famille, groupement réactionnaire, demandait par lettre au maire de Roubaix de vouloir bien distribuer des secours en nature aux enfants des écoles libres, c'est-à-dire congréganistes, comme cela se fait pour les écoliers des établissements laïques.

Le maire de Roubaix a fait à MM. Totain et Dancette, les signataires de la lettre, la réponse suivante ;

« Messieurs,

« Vous me demandez la suite que je compte donner à votre lettre en date du 13 courant.

« Je pourrai me borner à reprendre la réponse que faisait mon prédécesseur quand, dans la séance du 29 décembre 1911 du conseil municipal, MM. Cléty, Lepoutre et Cousin demandaient l'inscription au budget d'un crédit de 3.000 francs pour distribuer des secours en nature aux enfants nécessiteux des écoles privées. M. Motte leur répondit : « Ce que vous proposez est contraire à la loi ».

« Mais je ne veux pas me réfugier derrière la loi pour échapper à votre question et je vous réponds nettement : « Je me refuse, d'accord avec mon administration, à traiter sur le même pied les élèves des écoles communales et les élèves des écoles dites libres.

« Déjà, nous regrettons de ne pouvoir faire tous les sacrifices financiers que nous voudrions pour le développement de nos écoles et en faveur des enfants qui les fréquentent. Tout ce que nous donnerions à l'école religieuse serait autant de moins pour l'école laïque. Or, nous ne prendrons jamais à celle-ci pour donner à celle-là.

« L'Eglise catholique profite de la liberté de l'enseignement pour fonder de nombreuses écoles ; usant de votre droit vous préférez y envoyer vos enfants, c'est votre affaire. Mais nous, municipalité socialiste, nous avons le devoir de travailler au développement des écoles communales et des œuvres scolaires. Nous ne le pouvons qu'en leur réservant les crédits les plus élevés possibles.

« Telle est ma réponse. J'aurais pu équivoquer, mais cela me répugne. J'ai préféré vous répondre catégoriquement : ne comptez pas sur moi pour vous aider dans votre campagne réactionnaire.

« J'ai l'honneur, Messieurs, de vous saluer.

« J. LEBAS,

« Maire de Roubaix. »

Rhum Negrita Reconnu le Meilleur

7252

DISPARITION

Mardi après-midi, la jeune René Denis, âgé de 11 ans, demeurant rue de la Balance, 72, a profité d'une absence de sa mère pour se faire remettre la clef de la maison qui avait été déposée chez une voisine.

Il est entré chez lui, s'est emparé de ses vêtements de dimanche, puis il a disparu après avoir remis la clef chez la voisine. La police a été avisée.

COUPS DE COUTEAU

M. Aimé Sauvage, 47 ans, libraire, Grande-Rue, avait comme locataire, depuis plusieurs mois, le nommé Léon Spitteels, 20 ans, ouvrier gazier. Mardi matin, il lui donna congé. Le soir, vers neuf heures, il rentra à son logement abominablement ivre.

Apercevant M. Sauvage, il se précipita sur lui et le frappa à coups de couteau. Le libraire riposta par quelques vigoureux coups de matraque.

M. Sauvage qui porte une large plaie à l'avant-bras droit, deux enflades au bras gauche et des contusions au côté gauche de la figure, a déposé plainte entre les mains de M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement.

Le coupable Léon Spitteels, âgé de 20 ans, né à Roubaix, a été arrêté hier matin par une patrouille. Il a reconnu avoir frappé M. Sauvage avec un tournevis cassé. Il a déclaré qu'il était ivre et qu'il ne se souvenait plus des motifs de son acte. Il a été déféré au parquet.

CHEZ LES COIFFEURS

Au cours de la dernière réunion de la Chambre Syndicale des Patrons coiffeurs, il a été décidé d'installer un bureau de placement gratuit chez le Président, rue des Longues-Haies, 2.

CHEZ LES CABARETIERS

L'assemblée générale du Syndicat professionnel des cabaretiers et débitants de boissons de Roubaix et ses cantons aura lieu aujourd'hui, jeudi 20 juin, à huit heures du soir, salle Artistique de la rue des Champs.

LES FÊTES DE QUARTIERS

La Fédération des Comités des Fêtes de Quartiers vient d'être officiellement reconnue par la nouvelle Administration Municipale. Elle aura son siège à l'Hôtel de Ville.

ASSOCIATION DU FONDS ROUBAISIEN CONTRE LE CHOMAGE INVOLONTAIRE

Le Comité du Fonds Roubaisien contre le chômage involontaire s'est réuni dans une des salles de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. François Roussel.

La majoration de 75 % est accordée aux Associations suivantes pour le mois d'avril : La société l'Employé ; la Paix Quotidien ; le Syndicat des Ouvrières de l'Industrie textile ; l'Union des Sociétés de Secours Mutuels et de Retraites appouvées ; le Syndicat des Ouvrières des Industries textiles réunies ; la Mutuelle Nadaud ; le Syndicat ouvrier des Industries textiles ; le Syndicat Indépendant ; le Syndicat des Employés.

Pour le mois de Mai :

Le Syndicat des Ouvrières des Industries textiles ; le Syndical Indépendant ; la Société l'Employé ; l'Union Amicale et Mutuelle des Ouvriers Encolleurs ; la Société le Pain Quotidien ; le Syndicat des Ouvrières des Industries textiles.

Sur la proposition du Président, la majoration de 75 % est maintenue pour le mois de juillet.

M. François Roussel fait remarquer aux membres du Comité que ce sont les mois de Mars et d'Avril qui ont atteint le maximum des majorations accordées par l'Association du Fonds Bouhaisien contre le Chômage involontaire depuis sa fondation. Cette progression constante, dit-il, est une preuve incontestable de la vitalité de notre œuvre. Malgré toutes ces charges, notre capital s'est encore accru ; en janvier 1912, il était de 48.823 fr. 05, actuellement, il se monte à 52.500 francs ; devant une situation aussi réconfortante, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

DÉCORATION, VITRERIE

CH. BEAUREPAIRE

Expert en travaux de Peinture et Vitrerie
Agréé par la Conseil de Prêtre du Dé du Nord
Agréé par les Tribunaux
Lille, 80, Boulevard de la Liberté, Téléphone 992
7319

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Membres des commissions

Le dépouillement se poursuit pendant une heure.

Onze heures ont déjà sonné lorsque M. Ledoc, président, proclame les noms suivants ;

Commission d'hygiène et des bains. — MM. Courtois Eugène, Cruque Louis, Heulet Jules, Pierpont Arthur, Thévem Edouard, Laguche Henri, Fiévet Claude, Guarin Achille, Bouche Louis, Derres Kléber.

Commission intercommunale des eaux et eaux de l'Espierres. — MM. Wagnon Emile, Rolin Louis.

Commission locale des eaux et eaux de l'Espierre. — MM. Barbieux Achille, Bouche Louis, Courtois Eugène, Massard Paul, Valin Pierre, Castel Achille, Destombes René, Martin Paul, Villneys Joseph, Léonard Louis.

Commission des fêtes. — MM. Buichis Louis, Heulat Jules, Levaugis Abel, Scalbert Gustave, Bailiez Pierre, Rompteau Alfred, Lagache Henri, Bellette Achille, Dutholt Henri, Rolin Louis, Bernard Alphonse, Fiévet Claude.

Commission des finances. — MM. Barbieux Achille, Cruque Louis, Massard Paul, Courtois Eugène, Valin Pierre, Lagache Henri, Villaeyn Joseph, Pierpont Arthur, Defio Gustave, Dutholt Henri, Bernard Alphonse, Léonard Louis.

Commission du gaz, électricité, éclairage. — MM. Heulat Jules, Massard Paul, Scalbert Gustave, Rompteau Alfred, Castel Achille, Léonard Louis, Valin Pierre, Rolin Louis, Bernard Alphonse, Wagnon Emile, Barbieux Achille, Villaeyn Joseph.

Commission de l'instruction publique et des beaux-arts. — MM. Courtois Eugène, Heulat Jules, Voit-Catteau, Flament Constant, Bellette Achille, Lagache Henri, Rolin Louis, Valin Pierre, Bernard Alphonse, Léonard Louis, Dutholt Henri, Darras Kléber.

Commission scolaire. — MM. Leveugle Abel, Scalbert Gustave, Heulat Jules, Bellette Achille, Lagache Henri, Valin Pierre, Cruque Louis, Bailiez Pierre, Voll-Catteau, Wagnon Emile, Guarin Achille, Fiévet Claude.

Commission militaire, sociétés de tir, gymnastique. — MM. Courtois Eugène, Cruque Louis, Massard Paul, Darras Kléber, Bouche Louis, Dutholt Henri, Defio Gustave, Thévem Edouard, Martin Paul, Guarin Achille, Villaeyn Joseph, Heulat Jules.

Commission de contrôle du théâtre. — MM. Massard Paul, Bellette Achille, Lagache Henri, Valin Pierre, Dutholt Henri.

Commission des travaux. — MM. Heulat Jules, Wagnon Emile, Lagache Henri, Flament Constant, Robert Henri, Bouche Louis, Léonard Louis, Valin Pierre, Villaeyn Joseph, Massard Paul.

Commission de la voirie, voies ferrées, jardins, cimetières, halles et marchés. — MM. Barbieux Achille, Leveugle Abel, Scalbert Gustave, Wagnon Emile, Massard Paul, Bouche Louis, Robert Henri, Destombes René, Villaeyn Joseph, Cruque Louis, Bernard Alphonse, Léonard Louis.

Commission administrative du Conditionnement. — MM. Salombien Léon, Parsy Désiré, Bouche Louis.

Commission du Bureau de Bienfaisance. — MM. Desvenain Jules et Six Désiré.

Commission des hospices. — MM. Henri Maurel et Salombien Léon.

Conseil de Prud'hommes. — Désignation d'un électeur ouvrier et d'un électeur patron pour assister le maire dans les opérations des listes électorales. Sont désignés : MM. Parsy Désiré et Scalbert Gustave.

La minorité socialiste est, on le voit, représentée dans toutes les commissions.

Marchés divers

M. Villarval, secrétaire général, lit un rapport sur les divers marchés passés sans adjudications publiques. Dans le rapport on fait connaître les raisons pour lesquelles ces marchés ont été passés sans adjudication publiques. D'ailleurs presque la totalité des marchés sont inférieurs à 3.000 francs.

Des marchés sont passés pour le théâtre, matériel d'orchestre et costumes, et pour le fourniture de bois à l'Institut Colbert et pour le 14 juillet. Le tout est adopté sans observations.

Ecole de filles de la rue Fin-de-la-Guerre

Mme Bertrand demande la création d'une sixième classe.

Cette création entraînera une dépense de 710 francs et les frais d'installation. Accordé. M. Pierpont demande que la nouvelle titulaire soit munie du brevet supérieur.

Les certificats de vie aux pensionnaires de l'Etat

Le Conseil décide d'organiser dans la ville de Tourcoing le service de délivrance gratuite des certificats de vie aux pensionnaires de l'Etat dont la pension annuelle n'excède pas 2.400 francs.

La cherté des vivres

MM. Joseph Villaeys, Achille Guarin, Rolin Louis et Gustave Scalbert donnent lecture d'un vœu demandant au gouvernement de prendre, à l'occasion de la cherté des vivres, des mesures énergiques nécessitées par les circonstances contre les accapareurs et les spéculateurs.

M. Pierpont lit à son tour un rapport tendant à demander au gouvernement qu'il remise des droits sur blé aux meuniers importateurs de blé jusqu'à concurrence de 10 millions de quintaux.

M. Leduc fait connaître l'avis de l'administration.

« L'administration n'hésite pas, dit-il, à se prononcer pour l'adoption de ce vœu.

« Si la récolte de l'an dernier, très défectueuse en pommes de terre, betteraves et céréales, devait forcément avoir pour effet d'augmenter le prix des denrées raréfiées, on peut espérer que la présente année sera plus favorable et escompter avec une bonne récolte une notable réduction des cours.

« Mais il ne paraît pas douteux que les manœuvres de bourse contribuent pour une part à ce renchérissement, surtout pour la farine.

« L'interpellation qui vient de se dérouler à la Chambre s'est terminée par le vote de mesures bien anodines.

« Le gouvernement ne se fait-il pas illusion quand il croit qu'elles suffiront à modifier la situation en facilitant la soudure avec le nécessité prochaine dont on attend la réduction des cours.

« Nous pensons, quant à nous, comme M. Gustave Dron lui-même, qui avait écrit au gouvernement pour demander une suspension ou une réduction des droits et qu'un terrible malheur s'empêche d'aller à la Chambre pour défendre so manière de voir, que cette diminution momentanée des droits aurait découlé la spéculation sans toucher le cultivateur.

« Nous ne songeons point à priver d'une manière définitive l'agriculture d'une protection qui lui est nécessaire, mais un acte énergique semblait indispensable pour aider à rétablir l'équilibre des cours.

« Quoi qu'il en soit, nous sommes certains de traduire l'opinion de toute la population en demandant que pour le présent et pour l'avenir, il soit pris des mesures capables d'enrayer les manœuvres concertées, tendant à l'élévation des cours des denrées de première nécessité.

« C'est dans ces convictions que nous approuvons le vœu déposé par nos collègues et que nous sommes d'avis de la transmettre au gouvernement ».

M. Pierpont voudrait que l'on proposât des mesures au gouvernement.

Le vœu de M. Pierpont est joint au précédent.

Le même conseiller demande la suppression du droit de 1 fr. 20 sur les charbons de ménage. Renvoyé à la commission.

Série de vœux

M. Pierpont demande des mesures pour que les stipulations du cahier des charges pour les adjudications des travaux de la ville soient observées en ce qui concerne le salaire des ouvriers. Renvoyé à la commission.

M. Leduc fait cependant remarquer qu'une plainte d'un ouvrier suffirait pour lui faire rendre justice.

M. Pierpont demande encore que les fournitures classiques ne soient données qu'aux imprimeurs respectant les tarifs syndicaux de la Fédération.

M. Destombes dépose un vœu demandant un crédit pour que le matériel de montage à l'usine à gaz soit transporté par des travaux et un autre vœu que les abonnés aux compteurs à dix centimes puissent se libérer et arriver à ne payer un jour le gaz qu'au même prix que les autres abonnés.

M. Martin exprime le vœu que les sept agents de police dont la création est décidée soient nommés au plus tôt.

M. Leveugle signale la situation des veilleurs qui ne touchent que 18 francs et demande que la commission départementale se montre plus large à leur égard.

Tous ces vœux sont renvoyés à la commission.

M. Pierpont émet aussi le vœu qu'une place équitable soit réservée aux socialistes dans la désignation des délégués sénatoriaux.

— Vous voulez la proportionnelle, s'écrie M. Scalbert. La R. P., c'est la mort de la République. Les socialistes y ont pris goût en compagnie des camarades cléricaux.

Les socialistes protestent.

La séance finit vers 1 heure du matin.

UN VÉLO VOLÉ

Hier soir, vers 6 heures, M. Georges Staelens, caboretier, rue de Paris, se rendait à bicyclette à la poste, place Charles-Roussel. Avant d'entrer dans l'établissement il rencontra un ami avec lequel il alla au café voisin, après avoir laissé son vélo devant le bureau de poste. Un individu assez bien mis enfourcha la machine de M. Staelens et fila à toute vitesse, malgré les cris de celui-ci. Une enquête est ouverte.

PERVENCHE Angle rue de Paris et 12, rue des Manneliers, Lille
SES CORSETS TOUT FAITS et sur mesure
7318

AUTOUR DE LILLE

PONT-A-MARCQ

La fête des sapeurs-pompiers a eu cette année un éclat inaccoutumé. Plus de 125 convives se pressaient hier dans la coquette salle de l'établissement Leroy ; à la table d'honneur on remarquait M. Paul Carton, maire ; M. Louis Baratte, adjoint, et tout le Conseil municipal ; les délégations des compagnies de Templeuve et de Tourmignies ; MM. Albecq, lieutenant, et Godin, sous-lieutenant de Pont-à-Marcq.

Pendant le banquet des mieux servis, de nombreux chanteurs se firent entendre. Citons l'original Léon, le comique de Lille, MM. Ch. Spriet, Henri Suin, Jules Erchelbout, Louis Planque, etc.

La fête fut clôturée par les Marseillaise chantée debout par toute l'assistance, et par un bal fort animé.

MONS-EN-PEVÈLE

La Kermesse aura lieu les 23, 24 et 25 juin. Bal dans la salle Thibaut, à 8 heures du soir.

GENECH

Accident. — M. Lucien Candron, représentant des douanes, âgé de 57 ans, employé chez M. le docteur Gaudier, professeur à Lille, était monté, hier vers midi, sur une traverse pour arranger quelques paniers, lorsque perdant l'équilibre, il tomba à la renverse et se fit une large blessure au cuir chevelu. Perdant le sang en abondance, il fut de suite transporté chez lui. Le docteur Tison, mandé aussitôt, fit au blessé quelques points de suture.

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Constant Duvinage, sous-chef de la Musique de Genech, avec Mlle Zélie Trublin. Toutes nos félicitations aux futurs époux. — J. L.

POUR VOUS DÉSALTÉRER

immédiatement et agréablement

PRENEZ

un BANYULS-TRILLE à l'eau

avec un peu de sirop de citron

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ

PAR EXCELLENCE

Demander un TRILLE à L'EAU

et exiger l'étiquette BANYULS - TRILLES sur la bouteille 7188

NORD

VALENCIENNES

L'orage. — Hier soir, vers huit heures, un orage d'une violence inouïe a éclaté sur Valenciennes.

Pendant plus d'une heure les éclairs et le tonnerre se succédèrent sans relâche, tandis qu'une pluie torrentielle poussée par un vent soufflant en tempête transformait en rivières les rues de la ville.

L'éclairage électrique a été interrompu.

Jusqu'à présent, aucun accident ne nous est signalé.

Concert militaire. — La Musique du 127e donnera un concert à la Place Verte, aujourd'hui jeudi, à 8 heures et demie.

Mariage. — On annonce le prochain mariage de Mlle Louise Carlier, fille de feu M. Carlier-Damaix, ancien conseiller municipal de Valenciennes, avec M. Aimé Dhamelincourt, négociant à Lens.

DOUAI

La Chambre de Commerce de Douai se réunit aujourd'hui jeudi 20 juin.

Aux médaillés militaires. — La société de secours mutuels « Les Médaillés Militaires » a tenu sa réunion trimestrielle le 16 juin 1912.

A cette séance le sapeur aviateur Brégi, récemment décoré de la médaille militaire, et probablement le benjamin des médaillés, devait être reçu parmi ses camarades. Des circonstances imprévues ne lui ont pas permis de se rendre à cette invitation.

Le président lui adresse néanmoins ses plus chaleureuses félicitations pour son entrain et ses prouesses au Maroc comme aviateur et dont le voyage de Casablanca à Fez lui a valu la distinction si enviée de tous les militaires.

L'acbat d'un drapeau a été décidé et M. le général commandant d'armes a bien voulu accepter de remettre officiellement cet emblème à la société à la revue du 14 juillet.

Un banquet réunira ensuite les membres de la société.

MARCHIENNES

Les élections municipales. — Nous avons reçu la lettre ci-dessous :

« Désirant renseigner les lecteurs de votre estimable journal sur l'Auguste personnage qui traite de rénégats et de réactionnaires ceux qui ne veulent pas se soumettre à sa loi, nous dirons simplement que, sollicité il y a 4 ans de prendre la tête du parti ouvrier à Marchiennes, ce citoyen se contenta de leur laisser son parapluie en guise de chef de parti.

« Il y a 2 ans, il fut nommé avec son camarade comme socialiste unifié. Maintenant, dit-il, à nos amis, le noyau est formé, dans 2 ans, je formerai une liste ouvrière et nous renverserons tous ces bourgeois.

« Grande fut la surprise des socialistes marchiennois quand, oubliant ses engagements, non seulement il se fit admettre de force sur la liste radicale, mais après en avoir conclu une alliance loyale et honnête avec ce parti, il s'empressa de combattre par derrière ceux dont il demandait l'appui.

« Ces faits ont été reconnus, et c'est ce qui

Feuilleton du 20 juin n° 259

La Guerre Infernale

par Pierre GIFFARD

Car, il faut bien le dire, dans la capitale désordonnée de la vie il en est souvent ainsi : des gens qui ne vous connaissent pas, qui ne soupçonnent même pas la forme de votre nez, ni les subtilités de votre caractère, prennent parti contre vous avec un courage entièrement. Pour un rien ils vous lyncheraient.

Je pensai que parmi ces spectateurs bêtement féroces il s'en trouvait qui m'inspirent déjà coupé sur l'esplanade des Invalides, en septembre, lorsque j'y démontrain la nécessité qu'il y avait alors pour la France de s'assurer les brevets de Jim Krog.

L'idée que cette foule ne fût pas tout entière acquise à ma cause me troublait. J'étais au surplus, nerveux depuis le matin. J'avais décampé du logis de bonne heure, sans voir aucun des miens, craignant que Martin du Bois n'eût cédé à ses menus de la réclame, et annoncé le duel à l'américaine dans le numéro du jour.

Mais le premier exemplaire de l'« An 2000 » qui me tomba sous la main, au boulevard de la Madeleine, ne contenait pas un mot sur la rencontre. C'était conforme aux usages reçus.

Rassuré de ce côté, je me pris à enpputer les chances que j'avais d'être tué ou blessé dans la journée.

Ces réflexions sont inévitablement déprimantes. Martin du Bois le savait. Aussi m'avait-il convoqué à déjeuner avec Pigeon, pour onze heures, dans un restaurant à la mode. La vue de la foule de plus en plus excitée par la guerre asiatique, l'examen des régimenta qui passaient musique en tête, en route pour la gare du Nord et de l'Est, où se faisaient déjà les embarquements à destination de Berlin ou de Vienne, me changèrent en effet les idées, comme on dit.

Le plan de campagne élaboré au minutiere de la guerre, par téléphone, avec le général Prislmont qui convoquait tous les chefs d'armée pour le 15 janvier à Saint-Pétersbourg, nous occupa une heure. Napoléon savait déjà par cœur ce plan ; il le développait avec une précision très intéressante...

Tant et si bien que l'heure du duel était arrivée sans que l'envie ou le loisir de m'abandonner aux réflexions funèbres dont ces sortes d'événements sont d'ordinaire accompagnés.

Notre entrée au stade s'opéra ainsi tout naturellement.

J'enveloppai d'un regard circulaire la multitude qui occupait les gradins. On eût dit qu'il s'agissait pour elle d'assister à une représentation athlétique. Il faisait un temps à souhait pour ce genre d'exercice ; c'était le mot de Pigeon.

Pas de soleil, pas de pluie. Des nuages persistants assuraient aux deux adversaires la possibilité de se viser sans redouter les fraîtrises de rayons malencontreux. La température restait douce. J'appréhendais même une averse.

Quand nous fîmes notre apparition sur le terrain, un murmure flatteur n'éleva de partout.

Dès que Gaudichen s'avança, ce fut au contraire un bourdonnement hostile, et aussi quelques timides sifflets à travers la foule ; pourtant aucun de nos détracteurs n'osa se révéler par un applaudissement.

Le stade est tout en longueur ; les Parisiens le connaissent bien. C'est là que autrefois, dont huit cents en deux lignes droites, les athlètes se livrent au sport de la course, rénovation des Grecs. De chaque côté sont les tribunes, découvertes comme si nous nions au-dessus de nos têtes, à Paris, le beau ciel de l'Attique. Les pistes et la pelouse, qui les sépare, mesurent cent mètres de largeur, ce qui permet à deux duellistes de s'épée, de se surprendre, de rompre, sans qu'il y ait de danger pour le public, devenu friand de ces combats en champ clos à l'égal des Parisiens au temps de Henri II.

De tous les gens qui se trouvaient là, M. Martin du Bois était la plus heureux, indubitablement. Je lui en voulus un peu de l'indifférence avec laquelle il semblait envisager un dénouement fatal — fatal pour moi. Mais un mot qu'il laissa échapper me fit tout comprendre. Son indifférence n'était qu'en façade. Il jubilait de voir l'« An 2000 » tenir une place aussi considérable dans les préoccupations de Paris ; toutefois il se disait aussi que je pouvais payer cher un mouvement de chevalerie peut-être précipité. Au fond il m'aimait bien, et je devinai qu'au moment psychologique sa sincère amitié se mettait à craindre pour moi vie. Un peu tard, voilà tout.

L'heure n'était plus aux réflexions ; il fallait se battre.

Napoléon, désigné par les trois autres témoins pour diriger le combat, procéda au tirage au sort des carabines. Celles de nos adversaires furent favorisées. Il nous les délivra au milieu d'un silence impressionnant.

— Messieurs, chacune de ces carabines est chargée de six balles, nous dit-il à tous les deux. Veuillez vous placer à soixante pas l'un de l'autre pour tirer au commandement de : « feu ! » Un ! Deux ! Trois ! Mais seulement après que le mot « Trois » aura été prononcé par moi. Vous pourrez alors tirer à volonté, en cherchant la place que vous jugerez la plus favorable, en avançant, en reculant. Evitez de tirer dans la foule autant que possible.

Cet « autant que possible » me donna envie de sourire. L'heure n'était pourtant pas plaisante.

Il y eut un remous orageux sur les gradins. Puis, chacun de nous ayant été placé à l'endroit convenable, j'épaulai mon arme, visant bien la silhouette de Gaudichon, un homme épais, ventru, qui cherchait inutilement à s'effacer.

— Feu ! commanda vite Martin du Bois. Un !... Deux !...

Comme il ralentissait avant de prononcer le mot « trois », un des partisans de nos adversaires, sans aucun doute, le cria pour lui.

Je ne m'y trompai pas, ni la foule indignée non plus ; mais Gaudichon le prit pour argent comptant, et tira sa première balle.

Fut-il de bonne foi ? Était-ce un coup monté ? Je ne m'aventurai pas à le rechercher.

Le signal du départ était donné, bon ou mauvais, si la course était commencée.

Mon adversaire n'avait pas l'air de vouloir l'interrompre pour repartir sur de nouveaux frais. D'ailleurs j'avais essuyé déjà son feu une première fois : il n'y avait qu'à continuer. Martin du Bois venait au surplus de crier à son tour le mot : « trois ! » presque au même temps que le bouillé des tribunes.

Désavantagé par cet incident — jeunesse pu être tué avant l'heure — le vieat de mon côté, mieux et lâchai coup sur coup deux balles sur Gaudichon.

L'homme avait courbé la tête et, par une feinte, avancé de quelques pas pour m'envoyer son deuxième projectile.

Aucun de nous n'était encore atteint.

Je me déplaçai, puis je revins à mon point de départ, pour me déplacer à nouveau dans un sens opposé.

L'autre en faisait autant.

Ce furent alors des ruses de frappeur pour approcher l'adversaire et le viser en face...

Je lâchai alors deux balles encore. Mais soudain ma carabine s'emfetta, pour ainsi dire, entre mes mains.

Une balle venait d'en fracasser la crosse et j'avais l'index de la main droite à moitié coupé.

Le combat fut aussitôt arrêté par les témoins. Mon médecin — c'était celui de Martin du Bois, éminent professeur Lacoussenne — se précipita vers moi. Il constata tout joyeux que la blessure n'intéressait qu'un doigt et ne pousse vers l'ambulance du stade.

Mais la foule, en dépit des recommandations qui lui étaient faites, envahissait aussitôt la piste et nous entourait, nous pressait avec un évident désir de me témoigner sa sympathie. Les vivats éclataient, assourdissants, et leur musique me chatouillait agréablement l'oreille.

En un instant aussi le populaire avait fait des siennes. Il s'était élancé vers Gaudichon, tout surpris de ne trouver encore vivant, et vers ses deux témoins, pour les invectiver, les bourrer de coups.

J'entendis les échos hoquetants des discussions et des pugilats. On accusait nos adversaires de déloyauté. L'individu qui avait crié « trois » avant le directeur du combat ne leur était pas inconnu, c'était le un fait évident...

Pour la foule en délire les choses les moins claires sont toujours évidentes.

Bref, de le chambre où j'étais enfermé avec le médecin, tandis que mes témoins couraient après le rédaction d'un procès-verbal, j'assistais à une batterie en règle, d'où le perdant de l'« An 2000 » sortit encore diminué.

Aussi le soir, au lieu de partir pour la Russie comme je l'avais projeté avec Pigeon, lui-je convié à un grand dîner que Napoléon donna dans son hôtel en mon honneur. La famille Vandereuyp y assistait, la mienne aussi. Miss Ada ne cessa de causer à voix basse, comme s'il se fût agi d'une conspiration, avec le docteur Lacoussenne.

Quant à moi, ravi de m'être tiré à bon compte d'une aventure organisée un peu à la légère, je considérais de temps en temps mon index enveloppé de bandages.

Il ne serait pas nécessaire de l'amputer, c'était déjà un fait acquis.

La pluie avait été soigneusement notée. Le médecin répondait d'une guérison dans la huitaine, tout en faisant ses réserves sur une ankylose partielle.

Je me prenais alors à penser que cet index, je l'avais maudit bien souvent depuis Francfort.

N'était-ce pas lui qui avait déterminé l'explosion fatale du flageau et tant d'autres avaient péri ? Mes remords reparaissaient si cuisants que je n'étais guère à la conversation.

Au demeurant ce qu'on dit pendant tout le dîner n'était pas plus gai. Il n'y fut question que de la guerre universelle contre les Chinois.

De quoi pouvait-on parler à Paris, ce soir-là, hormis de la concentration des armées européennes aux confins de l'Asie ?

Les incidents du Duel une fois épuisés, ne fut question que de la Muraille Jaune.